

# Au fil des vallons

Juillet-août 2020 - n°28



## LES COMMISSIONS COMMUNALES

p. 10-13

## ÉTAT-CIVIL

### ► Bienvenue à...



THARREAU Lou ..... 25 mai <i>Maumusson</i>
LEGRAND Augustin ..... 20 mai <i>Saint-Mars-la-Jaille</i>
DOUSSET Sacha ..... 27 mai <i>Vritz</i>
ANGLADE DELUMEAU Benjamin .. 29 mai <i>Bonnœuvre</i>
GRIMAUD Clément ..... 10 juin <i>Vritz</i>
HAMON Éline..... 12 juin <i>Saint-Sulpice-des-Landes</i>
RIVOAL Tiago ..... 12 juin <i>Saint-Mars-la-Jaille</i>
RAGUIN Flore..... 15 juin <i>Vritz</i>
BEURY Aaron ..... 17 juin <i>Vritz</i>
MARCHAND Maély..... 17 juin <i>Freigné</i>

### ► Ils nous ont quittés...



MONNIER René ..... 25 mai <i>79 ans   Vritz</i>
GAZEAU Christophe ..... 30 mai <i>53 ans   Saint-Mars-la-Jaille</i>
POUTIER Henri..... 17 juin <i>89 ans   Saint-Mars-la-Jaille</i>
GONTIER André..... 18 juin <i>81 ans   Saint-Mars-la-Jaille</i>
BARBÉ épouse BEUCHER Annick . 27 juin <i>87 ans   Saint-Mars-la-Jaille</i>

### ► Ils se sont dit oui...



BENJEDDIR Hanane et FREROT Olivier ..... 16 juin <i>Maumusson</i>
---

## COMPTE-RENDU

# EXTRAITS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JUIN 2020

### ► Organismes extérieurs - désignation des délégués et des référents

Consultez le compte-rendu pour connaître les élus désignés pour représenter la commune de Vallons-de-l'Erdre auprès des organismes extérieurs.

### ► Restaurant Le Prieuré - report du loyer

Le conseil municipal a décidé de reporter le paiement du loyer de l'hôtel-restaurant Le Prieuré pour la période de fermeture administrative du 14 mars 2020 au 1<sup>er</sup> juin 2020 inclus.

### ► Occupations du domaine public - annulation de redevances

Le café des Sports à Saint-Mars-la-Jaille et le café le Scarabée à Freigné implantent une terrasse sur le domaine public plusieurs mois chaque année. Une terrasse est également implantée sur le domaine public par le café K'Fé du Renk'Art à Maumusson.

Le conseil municipal a supprimé, à titre exceptionnel pour l'année 2020, la redevance d'occupation du domaine public pour l'installation de terrasses sur le domaine public.

### ► Acquisition de robots de tonte - attribution du marché

Le conseil municipal a décidé d'attribuer le marché d'acquisition de 4 robots de tonte à l'entreprise MOSSET Motoculture de Candé pour un montant de 24 189,99 € TTC. Il a également validé la reprise d'une ancienne tondeuse autoportée pour un montant de 3 995 € TTC.

### ► Accueil de loisirs sans hébergement pendant les vacances de printemps - gratuité de l'accès au service

Le conseil municipal a décidé d'appliquer à titre exceptionnel, pour la période du 15 mars au 10 mai 2020 inclus, la gratuité des accueils périscolaires et de l'accueil de loisirs sans hébergement pour les enfants des personnels dits prioritaires.

### ► Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) - élection des membres issus du conseil municipal

Le conseil municipal a fixé à 8 le nombre de membres élus siégeant au CCAS et a procédé à l'élection de ces membres élus.

Ainsi, Magali PETITRENAUD, Gaëlle BOURGEOIS, Sophie GILLOT, Frank GUILLAUMEUX, Catherine HAMON, Maud MERING, Louise MOREAU, Marie-Danielle RICHARD ont été élus membres du CCAS.

► Les comptes-rendus complets sont consultables et téléchargeables sur le site internet de Vallons-de-l'Erdre ; ils sont affichés dans chacune des communes déléguées.



### Prochain conseil municipal :

**MARDI 21 JUILLET à 19h**  
**Espace Paul GUIMARD**  
**Saint-Mars-la-Jaille**

**p. 2** **L'ACTU** municipale

**p. 8** **L'ACTU** intercommunale

**p. 10** **DOSSIER :**  
les commissions  
communales

**p. 14** **VIE** associative

**p. 16** **AGENDA**

**DÉPÔT DES ARTICLES POUR LE BULLETIN DE SEPTEMBRE**

**Date limite : 10 août**

Transmission des articles à l'accueil des mairies déléguées ou par mail à  
communication@vallonsdelerdre.fr ou associations@vallonsdelerdre.fr

La commission ne garantit pas la diffusion des articles transmis après la date  
limite.

**CONTACTER LA MAIRIE**

18 avenue Charles-Henri de COSSÉ BRISSAC  
BP 17 - Saint-Mars-la-Jaille  
44540 Vallons-de-l'Erdre

contact@vallonsdelerdre.fr

02.85.29.33.00 (appel non surtaxé)  
• du lundi au vendredi : 9h-12h30 / 14h-17h30  
• le samedi : 9h-12h

www.vallonsdelerdre.fr

@CommunedevallonsdelErdre

**Bulletin municipal d'information**

Tirage : 3 150 exemplaires  
Imprimerie PLANCHENAUULT - Dépôt légal : juillet  
2020

Mairie : 02.85.29.33.00

Courriel : communication@vallonsdelerdre.fr

Directeur de la publication : Jean-Yves PLOTEAU

Conception : service communication

Commission Vie Locale : Gaëlle TERRIEN, Mickaël  
VALLÉE, Olivier BÉZIE, Catherine HAMON, Magali  
PETITRENAUD, Thierry VANDAELE, Laëtitia NYS,  
Franck COUTY, Thierry MARQUIS, Nicolas LEDUC,  
Frank GUILLAUMEUX, Dominique RIOU, Marie-  
Danielle RICHARD, Stéphane TRÉBOUVIL

Bulletin téléchargeable sur le site internet  
http://www.vallonsdelerdre.fr

**ÉDITO**

Chères Vallonnaises, chers Vallonnais,

L'équipe municipale est à présent en ordre de marche. Vous découvrirez dans cette édition l'ensemble des commissions communales, les thématiques sur lesquelles elles travaillent et les élus membres. Elles ont à ce jour toutes commencé à travailler sur leurs projets respectifs.

Des projets importants sont à venir, notamment l'aménagement de la rue d'Ancenis et de l'ex-hôtel du Commerce. En fonction des projets, nous vous associerons à leur élaboration. Vous pourrez ainsi nous aider à les construire et à les mettre en œuvre. Des réunions seront organisées pour recueillir vos idées et vos avis ; cette mandature sera basée sur le dialogue et la participation.

En cette période d'après confinement, certaines associations reprennent doucement du service, tandis que d'autres attendront septembre. Vous pourrez d'ailleurs les rencontrer lors de la 2<sup>e</sup> édition du Forum des Associations qui aura lieu le 5 septembre à l'espace Paul GUIMARD, un évènement qui permettra de relancer l'activité associative à la rentrée. Nous espérons vous y voir nombreux.

En attendant ce prochain rendez-vous, je vous souhaite un très bel été.

Bien cordialement,

Jean-Yves PLOTEAU,  
Maire



## CCAS

### PLAN CANICULE

► Le CCAS est à vos côtés en cas de fortes chaleurs cet été.

- Vous avez plus de 65 ans.
- Vous avez une santé fragile ou êtes en situation de handicap.
- Vous vivez seul et votre entourage sera éloigné ou absent une partie de l'été.

Inscrivez-vous au dispositif canicule en vous rendant à l'accueil d'une des mairies déléguées de Vallons-de-l'Érdre.

Ainsi, en cas de très fortes chaleurs pendant plusieurs jours (plus de 30°C en journée et 20°C la nuit), les membres du CCAS prendront de vos nouvelles et agiront si besoin.

► Contact : CCAS au 02.85.29.33.00



## VIVRE ENSEMBLE

### ATTENTION AU BRUIT

► Les beaux jours sont là. Entretienons le bon voisinage.

Vous devez limiter, plus particulièrement à des heures tardives (après 22h) et matinales (avant 8h) :

- les travaux de bricolage ou de jardinage utilisant des appareils susceptibles d'être bruyants pour le voisinage (tondeuses, perceuses...);
- les soirées à votre domicile (en extérieur comme en intérieur); attention à la musique trop forte, aux cris...;
- les aboiements de chiens.

## ACCUEILS DES MAIRIES DÉLÉGUÉES

### LES JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE CET ÉTÉ

► Retrouvez ci-dessous les jours et horaires d'ouverture des accueils des mairies déléguées pour la période estivale.

JUILLET	Matin de 9h à 12h15	Après-midi de 14h à 17h
<b>Lundi</b>	Bonnœuvre, Maumusson, Saint-Mars-la-Jaille	Freigné, Saint-Sulpice-des-Landes
<b>Mardi</b>	Bonnœuvre, Maumusson, Saint-Mars-la-Jaille, Vritz	Freigné, Saint-Sulpice-des-Landes
<b>Mercredi</b>	Saint-Mars-la-Jaille, Vritz	
<b>Judi</b>	Maumusson, Saint-Mars-la-Jaille	Bonnœuvre, Freigné
<b>Vendredi</b>	Maumusson, Saint-Mars-la-Jaille, Saint-Sulpice-des-Landes, Vritz	Freigné
<b>Samedi</b>	Saint-Mars-la-Jaille, Maumusson (le 11 uniquement)	

AOÛT	Matin de 9h à 12h15	Après-midi de 14h à 17h
<b>Lundi</b>	Bonnœuvre, Maumusson, Saint-Mars-la-Jaille	Freigné, Saint-Sulpice-des-Landes
<b>Mardi</b>	Maumusson, Saint-Mars-la-Jaille, Vritz, Bonnœuvre (le 25 uniquement)	Freigné, Saint-Sulpice-des-Landes
<b>Mercredi</b>	Bonnœuvre (sauf le 26), Saint-Mars-la-Jaille, Vritz	
<b>Judi</b>	Maumusson, Saint-Mars-la-Jaille, Freigné (les 20 et 27 uniquement)	Bonnœuvre, Freigné (les 6 et 13 uniquement)
<b>Vendredi</b>	Maumusson, Saint-Mars-la-Jaille, Vritz	Freigné, Saint-Sulpice-des-Landes
<b>Samedi</b>	Saint-Mars-la-Jaille, Maumusson (le 22 uniquement)	

## ÉCOLE JULES FERRY

### À LA RECHERCHE DE JEUNES EN SERVICE CIVIQUE

► L'école Jules FERRY est candidate pour accueillir 1 ou 2 jeunes (18-25 ans) en service civique dès la rentrée de septembre 2020.

Les missions consistent à contribuer aux activités éducatives, pédagogiques et citoyennes de l'école.

La durée du service civique est de 30h par semaine pendant 6 à 9 mois pour environ 470 € par mois (et 107 € pour les frais de déplacement et de restauration).

► Contact : Nadine DHION (directrice de l'école) au 02.40.97.00.21 ou à ce.04410351@ac-nantes.fr

► Inscription prochainement sur [www.service-civique.gouv.fr](http://www.service-civique.gouv.fr)



PÉRISCOLAIRE

## ADAPTABILITÉ ET RÉACTIVITÉ POUR LES SERVICES PÉRISCOLAIRES

► En parallèle des écoles, les services municipaux ont œuvré pour pouvoir réaccueillir un maximum d'élèves le 22 juin dernier.

À partir du 16 mars, début du confinement, les services périscolaires, tout comme les écoles, ont fermé leurs portes. Un 1<sup>er</sup> protocole a dû être établi pour accueillir les enfants des personnels prioritaires. Au total, 7 enfants ont été accueillis sur Saint-Mars-la-Jaille, au multi-accueil et à l'accueil de loisirs.

Au 11 mai, le gouvernement a annoncé la réouverture des écoles. Les accueils périscolaires et les restaurants scolaires de la commune ont également repris du service. Un nouveau protocole a été mis en place pour les agents et pour les familles. Le pôle famille a régulièrement communiqué auprès des familles afin de les rassurer et de leur expliquer l'organisation de l'accueil des enfants. Les agents ont eux aussi été accompagnés par une formation au protocole sanitaire. Les plannings des équipes ont été réorganisés, les locaux réaménagés et les animations adaptées. Concernant le restaurant scolaire, des paniers repas froids étaient dans un premier temps distribués aux enfants. Les repas chauds ont rapidement fait leur retour. Les agents ont su s'adapter à cette période inédite et ont même apprécié le fait de se retrouver en petit groupe avec les enfants. Ils ont apprécié retrouver le lien avec les enfants.

Au 22 juin, l'école est redevenue obligatoire. Les agents des services périscolaires ont une nouvelle fois dû faire preuve de réactivité et d'adaptabilité afin de pouvoir accueillir un maximum d'élèves. Le travail effectué en amont a permis de préparer plus facilement cette reprise et ce dans le respect du protocole sanitaire. Les espaces ont été de nouveau réaménagés afin de pouvoir accueillir tous les enfants en toute sécurité.



## ANIMATION JEUNESSE

ANIMATION JEUNESSE

### UN JOUR, UNE ACTIVITÉ CET ÉTÉ

► Retrouvez ci-dessous les activités proposées par le pôle famille aux jeunes de 12 à 17 ans pour les vacances d'été.

Les temps forts de l'été

- *Soirée Loup Garou* : mercredi 8 juillet de 19h à 22h30 dans le parc du Château de la Ferronnays à Saint-Mars-la-Jaille
- *Escape game* : jeudi 9 juillet de 11h30 à 17h au plan d'eau de Freigné
- *Soirée "resto" et mini-golf* : jeudi 16 juillet de 19h à 22h30 au restaurant Le Chalet (menu burger-frites) à Saint-Mars-la-Jaille
- *Mini-séjour à vélo* : mercredi 22 et jeudi 23 juillet, excursion vélo avec nuit insolite, départ et retour au foyer des jeunes de Saint-Mars-la-Jaille
- *Laser game* : mardi 18 août de 11h30 à 17h au plan d'eau de Maumusson
- *Grand jeu pour l'accueil de loisirs* : vendredi 21 août de 9h30 à 17h à l'accueil de loisirs de Saint-Mars-la-Jaille. Préparation d'un grand jeu (jeu de kermesse, énigmes...) pour les enfants de l'accueil de loisirs
- *Cinéma plein air* : mercredi 26 août de 19h à 22h30 au plan d'eau de Maumusson

Et encore plein d'autres activités...

Consultez le planning complet et les tarifs sur le site internet [www.vallonsdelerdre.fr](http://www.vallonsdelerdre.fr), rubrique pôle famille, animation jeunesse.

- Le dossier d'inscription est téléchargeable sur le site internet de la commune.
- Contact : Cyril PLOTEAU au 06.68.41.43.40 ou [coordonateur@vallonsdelerdre.fr](mailto:coordonateur@vallonsdelerdre.fr)

## TRAVAUX

### ATTENTION : COUPURES D'ÉLECTRICITÉ

► Afin d'améliorer la qualité de la distribution électrique et de répondre aux besoins de leur clientèle, Enedis a programmé des travaux qui entraîneront des coupures d'électricité sur certains secteurs de la commune.

Les dates de coupure et les secteurs concernés

**Mercredi 8 juillet entre 8h30 et 14h30 à Vritz**

- Les Rottes
- Le Champ Blanc
- La Balaiserie
- La Maison Neuve
- La Bucherie
- Sainte Marie
- La Croix David

**Mercredi 8 juillet entre 13h15 et 16h45 à Maumusson**

- La Guivoire
- Lassie

**Mardi 4 août entre 14h30 et 15h30 à Freigné**

- La Hingandièrre
- La Derouellaie
- La Cavellaie
- Les Essardières
- La Rigolière
- La Brulairie
- La Rossignolaie
- Le Haut Aunay
- La Garrellière

*L'alimentation pourra être rétablie à tout moment sans préavis.*

## URBANISME

### TRAVAUX À VENIR ? PENSEZ À LES DÉCLARER EN MAIRIE

► Nous vous rappelons que toute construction (avec ou sans fondation) envisagée sur un terrain, et tous les travaux projetés sur un bâti existant, de nature à modifier son aspect extérieur, doivent faire l'objet d'une demande d'autorisation préalable à leur réalisation sous forme de déclaration ou de permis de construire.

En effet, si vous souhaitez par exemple clôturer votre terrain, édifier un abri de jardin (d'une surface de plancher à réaliser inférieure ou égale à 20 m<sup>2</sup>), une piscine, réaliser des travaux de ravalement, de remplacement de menuiseries, de réfection de toiture... il vous faudra remplir une déclaration préalable accompagnée des pièces nécessaires à votre projet (le formulaire est disponible en mairie ou via l'adresse suivante : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319>).

**IMPORTANT** : si vos futurs travaux sont situés dans l'un des périmètres protégés au titre des monuments historiques, nous vous invitons à déposer un avant-projet (plans et photographies) en mairie afin que le service urbanisme le soumette à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France.

Si vous souhaitez effectuer des travaux sur des ERP (Établissement recevant du public), nous vous invitons à prendre contact avec le service Urbanisme pour conseil avant de déposer votre dossier d'urbanisme.



## VIE ÉCONOMIQUE

### UNE NOUVELLE ENTREPRISE À VRITZ

► Jean-Gabriel ÉVON a créé son entreprise de contrats d'entretien et de dépannage de chauffage fioul, gaz ou pompe à chaleur.

Jean-Gabriel ÉVON vous conseille, établit des devis et vous guide sur les aides dont vous pouvez bénéficier. Il travaille en partenariat avec les artisans locaux.

► Contact : 06.83.09.97.55 et [jeangab.evon@gmail.com](mailto:jeangab.evon@gmail.com)



CULTURE

## DES SPECTACLES POUR TOUS LES GOÛTS

► La nouvelle saison culturelle débutera en septembre. Découvrez ci-dessous la programmation. Musique, théâtre, humour, chacun y trouvera son bonheur.



📍 Saint-Sulpice-des-Landes

CHANSON HUMOUR

### ALLEZ LES FILLES ! + Poly-Gammes

Vendredi 25 septembre à 20h30  
Salle Saint-Clément  
Saint-Sulpice-des-Landes  
Dès 7 ans | durée : 1h50

Suite à un licenciement, Jane, Juju, Mag et Bénédicte se lancent un défi : créer leur start up. Ces 4 nouvelles entrepreneuses viennent présenter leur concept : une chanson pour chaque occasion. Un répertoire tendre ou énergique, drôle et décapé.



HUMOUR / ONE-MAN-SHOW

### VÉRINO

Samedi 23 janvier à 20h30  
Espace Paul GUIMARD  
Saint-Mars-la-Jaille  
À partir de 12 ans | durée : 1h20

Très proche de son public, dans une bonne humeur communicative, Vérino dynamite sur scène les situations les plus banales de la vie. Il n'hésite pas à aborder également des thématiques plus sensibles comme la religion, le féminisme ou les événements que l'actualité lui procure.



📍 Maumusson

POLAR THÉÂTRAL

### NATURE MORTE DANS UN FOSSÉ

Samedi 10 octobre à 20h30  
Salle des Hêtres  
Maumusson  
À partir de 14 ans | durée : 1h20

Une nuit dans un coin paumé en Italie, Boy rentre de boîte, embouteille la voiture dans un arbre et découvre le cadavre d'Elisa Orlando. L'enquête endiablée commence... Conduite comme un polar, cette pièce tient le public en haleine du début jusqu'à la fin.



HUMOUR RYTHMIQUE

### BOOM BOOM KIDS

Mercredi 3 mars à 15h30  
Espace Paul GUIMARD  
Saint-Mars-la-Jaille  
À partir de 4 ans | durée : 50 min

Boom boom kids est une adaptation pour le jeune public du spectacle des Filles Monkey autour des percussions. Un show encore plus drôle, plus piquant et plus rythmé que jamais dédié au jeune public qui mêle virtuosité, jonglerie, poésie, mime...



CIRQUE

### LES MADELINES DE POULPE

Dimanche 22 novembre à 16h  
Espace Paul GUIMARD  
Saint-Mars-la-Jaille  
Familial | durée : 1h

À l'aide de skis, mélangez du rire et 5 acrobates. Ajoutez les sangles et le mât chinois avec une pincée d'équilibre. Incorporez le poulpe finement émincé. Saupoudrez de musique et remuez vivement jusqu'à ce que les souvenirs remontent. Faites cuire 45 minutes puis dégustez !



BD CONCERT

### LES OISEAUX NE SE RETOURNENT PAS

Vendredi 26 mars à 20h30  
Espace Paul GUIMARD  
Saint-Mars-la-Jaille  
À partir de 12 ans | durée : 50 min

Cette histoire, inspirée du célèbre poème persan retrace le parcours d'Amel, 12 ans, qui fuit son pays en guerre. Un long périple au cours duquel elle rencontre Bacem, déserteur et joueur de oud. De cette belle amitié renaît l'espoir.



CONCERT

### ORCHESTRE NATIONAL DES PAYS DE LA LOIRE (ONPL)

Dimanche 13 décembre à 16h  
Espace Paul GUIMARD  
Saint-Mars-la-Jaille  
Durée : 1h30 avec entracte

Alors qu'il se prépare à quitter la Pologne, CHOPIN compose le Concerto pour piano n°1, véritable déclaration d'amour à son pays natal. La Symphonie n°7 est l'une des plus rythmées et dansantes des partitions de BEETHOVEN.



VARIÉTÉS / MAGIE

### LE PLUS GRAND CABARET VALLONNAIS

Samedi 24 avril à 20h30  
Espace Paul GUIMARD  
Saint-Mars-la-Jaille  
Familial | durée : 2h

Une nouvelle fois, les artistes amateurs vallonnais investissent la scène pour une soirée haute en couleurs. Des magiciens professionnels présenteront leurs numéros plus spectaculaires les uns que les autres.

## TOURISME

### POUR UN ÉTÉ 100 % LOCAL

#### ► Et si cet été vous (re)découvriez le Pays d'Ancenis ?

Voici quelques idées pour un été 100% local

- Pataugez ou nagez dans les piscines, plans d'eau et farnientez sur les plages
- Explorez le patrimoine historique des châteaux et églises
- Découvrez des savoir-faire et les talents locaux
- Pédalez le long de la Loire à vélo ou sur la voie verte en toute sécurité
- Arpentez les chemins ombragés et verdoyants
- Dégustez (avec modération) les vins des coteaux d'Ancenis ou les bières artisanales
- Essayez le golf, le kayak, l'équitation, le karting, le mini-golf, le swin golf
- Goutez les spécialités locales

#### Besoins de conseils sur-mesure ?

Contactez l'équipe de l'Office du Tourisme au 02.40.83.07.44 ou sur le chat de leur site internet.



Demandez l'indispensable de votre été, le guide "Mes Escapades en Pays d'Ancenis", disponible à la Maison France Services à Riaillé.

#### Le coin des nouveautés

Et si vous mettiez le Lac de Vioreau dans votre salon ? Une nouvelle affiche vient s'ajouter à la collection Pays d'Ancenis de l'artiste Pitto RESCO. À découvrir dans la boutique à Ancenis et sur la boutique en ligne de l'Office de Tourisme.



- Office de Tourisme du Pays d'Ancenis – 103 rue des Douves à Ancenis – 02.40.83.07.44  
www.pays-ancenis-tourisme.fr  
Suivez-le tout l'été sur Facebook et Instagram

## BIBLIOFIL

### ENTREZ À LA BIBLIOTHÈQUE

► Après une première phase de réouverture pour 6 bibliothèques et la mise en place d'un Biblio'drive, la deuxième phase est active depuis le mardi 30 juin.

#### Entrer à la bibliothèque, c'est possible

En plus des 6 bibliothèques déjà ouvertes, Ancenis-Saint-Géréon, Ligné, Le Cellier, Joué-sur-Erdre, Loireauxence (Varades), Vallons-de-l'Erdre (Saint-Mars-la-Jaille), s'ajoutent celles de Oudon, Mésanger, Riaillé et Ingrandes-Le-Fresne-sur-Loire. La réouverture de ces 10 bibliothèques signe l'arrêt du Biblio'drive pour revenir au système d'emprunt habituel. Les lecteurs peuvent entrer à la bibliothèque, choisir eux-mêmes leurs documents et passer à l'accueil pour les emprunter (dans la limite de 15 pour une durée de 6 semaines). La réservation de documents est toujours possible en ligne ou à la bibliothèque dans la limite de 4 documents. Pour les rendre, les boîtes de retour situées à l'extérieur des bibliothèques sont à privilégier. Après 3 jours d'isolement, les documents sont remis en circulation.

Afin de permettre au plus grand nombre d'accéder à la bibliothèque, le temps de visite est limité à 15 minutes, les espaces de convivialité sont fermés et la consultation de la presse n'est pas possible. Les postes informatiques, quant à eux, sont accessibles sur rendez-vous.

#### Les gestes barrières restent de rigueur

À l'entrée de chaque bibliothèque, la désinfection des mains et le port du masque sont obligatoires. Du gel hydro-alcoolique est mis à disposition. Le nombre de personnes au sein de la bibliothèque est limité ; la jauge est indiquée à l'entrée.

#### Fin du Biblio'drive

Mis en place dès le 19 mai, le Biblio'drive a permis aux lecteurs de renouer avec les bibliothèques à la sortie du confinement. Au total, près de 2 000 rendez-vous ont été pris pour récupérer les réservations et 35 000 documents ont été rendus. Pour rappel, le Biblio'drive permettait aux habitants de réserver des documents en ligne puis, via la prise de rendez-vous, de les récupérer. Pour les rendre, il suffisait de les déposer dans les boîtes de retour des bibliothèques ouvertes.

- Toutes les informations sur [www.bibliofil.pays-ancenis.com](http://www.bibliofil.pays-ancenis.com) et sur la page Facebook [@bibliofilpaysancenis](https://www.facebook.com/bibliofilpaysancenis)



crédit : COMPA / Nathalie GAUTIER



**PISCINE**

## RÉOUVERTURE DES ESPACES AQUATIQUES DU PAYS D'ANCENIS

► **Les équipements aquatiques du Pays d'Ancenis, fermés jusqu'ici en raison de la crise sanitaire, rouvrent leurs portes.**

### **Le protocole de réouverture**

Ce protocole est commun aux 3 piscines intercommunales. Il s'agit là de préconisations de l'Agence Régionale de Santé (ARS). Les gestes barrières restent les mesures les plus importantes à faire respecter.

**L'accès aux piscines est limité à la seule pratique de la nage : les plages, espaces extérieurs, gradins seront inaccessibles.**

### **Gestion du public**

Afin de respecter les règles sanitaires en vigueur à cette date, la fréquentation maximum est limitée et divisée par 4 par rapport à celle possible dans des conditions normales, soit 80 baigneurs dans les grands bassins et 20 baigneurs dans les petits bassins.

L'entrée et l'accès aux piscines sont libres dans la limite de la fréquentation maximale : il n'y pas de créneau de réservation pour les baigneurs.

### **Quelques règles à savoir**

- À l'extérieur de l'établissement, respect de la file d'attente avec distanciation physique
- Respect des gestes barrières
- Désinfection des mains à l'entrée de l'établissement et à la sortie des douches
- À l'accueil, respect du marquage au sol, passage obligatoire à la banque d'accueil
- Utilisation des vestiaires individuels
- Utilisation des casiers (pour la piscine Alexandre BRAUD, les paniers sont inaccessibles)

- Port du bonnet de bain fortement recommandé
- Passage par les douches et par le pédiluve avant l'accès aux bassins
- Utilisation des sèche-cheveux et sèche-mains interdite
- Regroupement de plus de 2 personnes sur le bord des bassins interdit
- Dans les bassins, respect d'une distance de 2 mètres entre chaque baigneur
- Apport de matériel personnel (planche, frite, ballon...) interdit

### **L'organisation pour la piscine Alexandre BRAUD**

#### **Les horaires d'ouverture au public**

Du lundi 22 juin au dimanche 30 août (dates et horaires donnés à titre indicatif et susceptibles d'évoluer au regard de la situation sanitaire sur le territoire)

- Du lundi au vendredi : 12h - 19h
- Samedi : 14h30 - 19h
- Dimanche : 10h - 12h30 / 14h30 - 19h

Des plages horaires sont aménagées pour garantir un entretien et une désinfection des locaux. Une désinfection est également prévue toutes les heures durant l'ouverture au public.

#### **Les animations estivales**

Les cours de natation enfants sont maintenus les matinées (à 10h et 11h) pendant la semaine par groupe de 5 enfants.

Les inscriptions et le paiement pour les animations de l'été sont possibles depuis le lundi 22 juin à l'accueil de la piscine Alexandre BRAUD.



## ► À quoi servent les commissions communales ?

Les commissions (une pour chaque domaine d'intervention) étudient en détail les propositions de la municipalité. Elles émettent leur avis ou proposent des modifications qui permettent ensuite au conseil municipal de délibérer.

À Vallons-de-l'Erdre, 8 commissions ont été constituées :

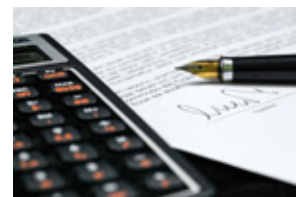
- moyens généraux ;
- marchés publics / juridique ;
- aménagement du territoire ;
- patrimoine ;
- vie locale ;
- enfance / jeunesse / parentalité ;
- solidarités / vie sociale ;
- développement local / citoyenneté.

## MOYENS GÉNÉRAUX



Adjointe responsable : **Sophie GILLOT**

*La commission communale moyens généraux a pour mission de veiller au bon équilibre des recettes et des dépenses dans le respect du budget voté par le conseil municipal. Elle traite également les demandes de subventions des associations communales. Les ressources humaines ont pour objectif d'apporter à la collectivité le personnel nécessaire à son bon fonctionnement. Elles ont pour mission la gestion des conditions de travail. Suite à cette période inédite, une réflexion sera engagée sur l'organisation et le cadre du télétravail.*



### Élus membres

Catherine HAMON, David ÉVAIN, Valérie VÉRON, Gaëlle TERRIEN, Mickaël VALLÉE, Nicolas LEDUC, Sonia ESNAULT, Thierry VANDAELE

### Thématiques



**Finances**



**Ressources humaines**

## MARCHÉS PUBLICS / JURIDIQUE



Maire délégué responsable : **Catherine HAMON**

*Le rôle de la commission communale marchés publics et juridique est de vérifier que les procédures de marchés publics soient bien respectées. Les agents étudient chaque proposition et les notent en tenant compte des critères fixés. Ensuite, les membres de la commission questionnent les agents pour mieux connaître le marché et émettent des avis.*

### Thématiques



**Marchés publics**

**Juridique**

### Élus membres

Hubert PLOTEAU, Thierry MARQUIS, David ÉVAIN, Luc LÉPICIER, Maud MERING, Franck COUTY, Marie-Danielle RICHARD, Christelle ESNAULT, Marine VIAUD, Sébastien FOULONNEAU



## PATRIMOINE

Adjoint responsable : **Franck COUTY**



La commission communale patrimoine va travailler dans un premier temps sur la finalisation du programme de logements à l'espace des 4 Saisons et sur la finalisation des travaux de la gendarmerie. Puis, nous travaillerons sur le projet de réhabilitation de la mairie déléguée de Saint-Sulpice-des-Landes, le projet de locaux associatifs à l'espace des 4 Saisons, les travaux pour faciliter l'entretien des cimetières et la prévision d'un organigramme pour le contrôle d'accès aux bâtiments.

### Thématiques

### Élus référents



**Bâtiments communaux**  
**Commission de sécurité**  
**pour les ERP**

➔ Franck COUTY



**Logements locatifs**  
**Cimetières**

➔ David ÉVAIN



**Attribution des logements**  
**communaux**

➔ Franck COUTY  
➔ David ÉVAIN

### Élus membres

Hubert PLOTEAU,  
Luc LÉPICIER,  
Thierry MARQUIS,  
Maud MERING,  
Pascal BABIN,  
Marie-Danielle RICHARD,  
Magali PETITRENAUD



## AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Adjoint responsable : **Luc LÉPICIER**



La commission communale aménagement du territoire est composée de 12 élus ; toutes les communes déléguées y sont représentées. Les sujets sur lesquels nous allons travailler en priorité sont les lotissements communaux, les plans locaux d'urbanisme, l'aménagement du rond-point du Château, l'aménagement de la rue d'Ancenis (Saint-Mars-la-Jaille), l'aménagement d'un parking à Saint-Sulpice-des-Landes, le suivi de l'entretien des voiries, l'éclairage public en agglomération, une réflexion sur la création d'un lieu d'accueil pour les gens du voyage et le réaménagement du boulevard de la Ferronnays. D'autres projets viendront s'ajouter au cours de notre mandat.

### Thématiques

### Élus référents



**Urbanisme**  
**Plans locaux d'urbanisme**  
**Lotissements communaux**

➔ Luc LÉPICIER



**Projets d'investissement**  
**Gros travaux**

➔ Frédéric DUBOIS

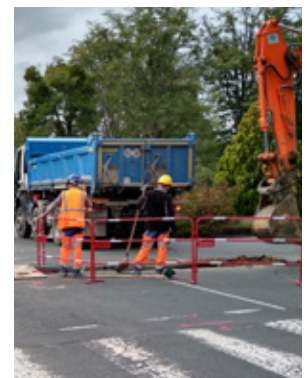


**Entretien voirie et réseaux**  
**Espaces publics**  
**Fleurissement**

➔ Hubert PLOTEAU

### Élus membres

Marine VIAUD,  
Thierry MARQUIS,  
Stéphane PIERRE,  
Olivier CADIOT,  
Pascal BABIN,  
Sébastien FOULONNEAU,  
Olivier BÉZIE,  
Christelle ESNAULT,  
Marie-Danielle RICHARD,  
Jean-Charles OLIVE



## VIE LOCALE

Adjointe responsable : **Gaëlle TERRIEN**

Nous souhaitons que tous les Vallonnais aient accès à l'information. Pour cela, nous développons différents moyens de communication : distribution du bulletin en porte à porte, site internet, page Facebook...

Nous soutenons, encourageons et valorisons les associations qui animent chaque jour notre commune. Nous travaillons également sur la programmation culturelle afin que les administrés puissent assister à des spectacles à des tarifs accessibles.

L'objectif est de créer une image forte et positive de Vallons-de-l'Erdre, une commune attractive, dynamique où il fait bon vivre.



## Thématiques

## Élus référents



**Communication  
Évènements  
Accueils des mairies  
déléguées et agences  
postales communales**

➔ Gaëlle TERRIEN



**Vie associative et sportive**

➔ Gaëlle TERRIEN  
Olivier BÉZIE  
Mickaël VALLÉE

**Culture**

➔ Mickaël VALLÉE

## Élus membres

Catherine HAMON,  
Magali PETITRENAUD,  
Thierry VANDAELE,  
Laëtitia NYS,  
Franck COUTY,  
Thierry MARQUIS,  
Nicolas LEDUC,  
Frank GUILLAUMEUX,  
Dominique RIOU,  
Marie-Danielle RICHARD,  
Stéphane TRÉBOUVIL

## ENFANCE / JEUNESSE / PARENTALITÉ

Adjointe responsable : **Léa GUILLET**

La commission communale enfance / jeunesse / parentalité travaille sur des projets liés à l'enfance de 0 à 25 ans. Elle regroupe la petite enfance (RAM et multi-accueil), le scolaire et le périscolaire (3 écoles publiques et 4 écoles privées, 3 périscolaires, 2 accueils de loisirs du mercredi), les restaurants scolaires (4 sur la commune), les vacances des jeunes (3-11 ans) et des adolescents (12 ans et plus), l'animation jeunesse et la parentalité. La commission a déjà travaillé sur le projet de convention du forfait communal (subventions aux écoles privées), sur l'accueil des enfants pendant les vacances... D'autres projets seront à l'étude comme la restauration, renforcer les actions sur la parentalité et créer un conseil municipal des jeunes vallonnais...

## Thématiques

## Élus référents



**Petite enfance (multi-  
accueil / RAM)  
ALSH et activités  
proposées aux adolescents  
Foyer de jeunes  
Parentalité  
Conseil municipal  
des jeunes**

➔ Léa GUILLET



**Scolaire et périscolaire**

➔ Laëtitia NYS

## Élus membres

Sabine ANGINARD,  
Magali PETITRENAUD,  
Thierry VANDAELE,  
Marine VIAUD,  
Sonia ESNAULT,  
Sébastien FOULONNEAU  
et deux élus de la commune de  
Le Pin (concernés par tous les  
sujets hors affaires scolaires et  
périscolaires)



## DÉVELOPPEMENT LOCAL / CITOYENNETÉ

Maire délégué responsable : **Thierry VANDAELE**



L'attractivité de Vallons-de-l'Erdre passe par la pérennisation de l'offre médicale, mais aussi par le soutien aux commerces et artisans tout en apportant une attention particulière aux nouveaux projets. Le développement de projets innovants concertés ainsi que l'étude des projets à vocation collective ou individuelle, la tranquillité des citoyens sur le territoire et une animation dynamique, culturelle et créative en partenariat avec le tissu local représentent une partie du travail de la commission communale développement local et citoyenneté dans un cadre de stratégie patrimoniale et financière.

### Thématiques

### Élus référents



Attractivité  
Projet de maison médicale  
Devenir de l'ex-hôtel  
du Commerce  
Innovation  
Mobilité  
Tranquillité  
Projets participatifs  
...

➔ Thierry VANDAELE



Animation vallonnaise

➔ Frank GUILLAUMEUX



Stratégie patrimoniale et financière

➔ Valérie VÉRON

### Élus membres

Jean-Yves PLOTEAU,  
Sabine ANGINARD,  
Louise MOREAU,  
Dominique RIOU,  
Stéphane TRÉBOUVIL,  
David ÉVAIN,  
Frédéric DUBOIS,  
Jennifer GODIN



## SOLIDARITÉ / VIE SOCIALE

Adjointe responsable : **Magali PETITRENAUD**



La commission communale solidarité et vie sociale a pour but de développer des actions collectives sur le territoire et de soutenir les habitants de la commune de Vallons-de-l'Erdre. Les situations des administrés en difficulté sont examinées par un agent professionnel dans leur aspect économique, humain et familial. Un accompagnement social peut être mis en œuvre en les orientant vers les partenaires sociaux et en les informant sur leurs droits et les aides possibles. Nous allons travailler sur le projet de l'épicerie solidaire, l'accompagnement de nos aînés, et mettre en œuvre des actions d'animation et de soutien.

### Thématiques

### Élus membres



Affaires sociales  
Projet d'épicerie sociale et solidaire

Jean-Yves PLOTEAU, Louise MOREAU, Maud MERING,  
Frank GUILLAUMEUX, Gaëlle BOURGEOIS,  
Marie-Danielle RICHARD, Sophie GILLOT, Catherine HAMON,  
Jennifer GODIN



**FOOTBALL**

## LES CLUBS VALLONNAIS RECRUTENT



► **Le SMS Football a lancé sa campagne d'inscriptions**

Des permanences licences se tiendront au stade de football de Saint-Mars-la-Jaille aux dates et horaires indiqués ci-dessous.

- Samedi 11 juillet : 11h-12h
- Samedi 29 août : 11h-12h

Le club recherche des garçons et filles futurs footballeurs de 6 à 12 ans pour jouer avec le SMS Football ainsi que des jeunes de 13 à 18 ans pour jouer avec le groupement jeunes.

Les dossiers d'inscriptions sont téléchargeables sur le site internet du SMS Football : sms-football.footeo.com.

► Contact : sms44540foot@gmail.com ou 06.80.05.26.34

► **Les Espoirs Freignéens préparent la saison prochaine.**

Les permanences pour les inscriptions (jeunes et seniors) se dérouleront au stade de Freigné.

- Vendredi 10 juillet : 19h30-20h30
- Vendredi 24 juillet : 19h30-20h30

Une majoration sera imputée sur le prix de la licence au-delà du 24 juillet.

Afin de conserver une équipe U6/U7 et une équipe U8/U9, le club recherche un/une bénévole de plus de 16 ans pour aider pour les entraînements et les plateaux. Les entraînements ont lieu le mardi soir (18h15-19h15) et les plateaux le samedi matin.

► Renseignements : Mickaël au 07.60.77.57.88 ou Christelle au 06.98.26.70.28



**GYM**

## FAITES DU SPORT AVEC FAMILLES RURALES DE VRITZ

► **Sport, santé, loisirs et bien-être pour tous avec les cours de gym proposés par Familles Rurales de Vritz**

L'association propose 2 types de cours le lundi soir à l'espace des Ardoisières.

- Cours modéré à 19h, ouvert aux hommes et aux femmes, d'une durée d'1h - souplesse, étirements, mémoire, équilibre (prévention des chutes), tonification musculaire, enchaînements dansés, pilate, activités cardio-respiratoires, relaxation, fit-ball...
- Cours tonique à 20h30, ouvert aux hommes et aux femmes, d'une durée d'1h - activité LIA, body combat, fit-ball, renforcement musculaire, zumba, pilates, stretching...

Les participants doivent se munir d'une tenue de sport, de chaussures destinées à un sport en salle, d'une bouteille d'eau et d'une serviette.

2 cours découverte seront organisés en septembre

Tarifs : cotisation de 95 € (carte Familles Rurales comprise) ou à l'unité 5 € l'heure

► Renseignements au 02.41.92.02.68 ou au 06.18.92.55.69

**TENNIS DE TABLE**

## DU TENNIS DE TABLE CET ÉTÉ

► **Le club de tennis de table de Vallons-de-l'Erdre, conscient du manque d'activité depuis le confinement, maintiendra l'ouverture de la salle tout l'été pour préparer la saison 2020-2021 dans les meilleures conditions.**



Le club évoluera à la reprise en D3 et est très intéressé par de nouvelles adhésions en licence compétition ou loisirs. Pour ceux qui recherchent une discipline sportive, venez tester sur les jours d'ouverture ; des raquettes seront à disposition. Les créneaux d'entraînement sont les suivants : mardi 17h30-19h30, jeudi 19h30-22h30, samedi 10h-12h.

Il est possible de s'inscrire dès maintenant à la salle ou par mail. Les tarifs sont de 90 € pour la licence compétition et 50 € pour la licence loisirs.

Petit plus : les licenciés de toutes les disciplines sportives de Vallons-de-l'Erdre peuvent venir sans engagement taper la balle sur les créneaux d'entraînement indiqués ci-dessus, et ce jusqu'à la reprise des compétitions.

► Renseignements : henri.guingan@orange.fr ou 06.60.06.35.41

**MUSÉE**

## L'AVENTURE BRAUD ROUVRE SES PORTES

► Le musée l'Aventure BRAUD accueille de nouveau les visiteurs depuis le week-end des 4 et 5 juillet.

Le musée vous propose des visites guidées avec présentation de maquettes de moissonneuses-batteuses et machines à vendanger.

Il est ouvert tous les week-ends et jours fériés de 14h à 18h. Les visites de groupes en dehors des jours d'ouverture sont possibles.

Le port du masque et les mesures barrières seront à respecter selon les nouvelles règles sanitaires en vigueur.



► Contact : braud.materiel.de.recolte@gmail.com ou 06.35.90.20.40

**MUSIQUE**

## REJOIGNEZ L'ÉCOLE DE MUSIQUE POLY-SONS



► Après le confinement, une envie de commencer une nouvelle activité ? Alors choisissez, parmi les nombreuses propositions de notre école, celle qui pourrait vous convenir. Des bébés chanteurs aux adultes, le choix est varié.

Parmi les activités proposées, vous trouverez l'éveil et l'initiation musicale pour les plus petits, les cours d'instruments, la pratique de groupe, ukulélé et chant, la formation musicale, le parcours fanfare et le chant, seul, en petits groupes ou en chorale, mais aussi des nouveautés, comme les cours de harpe, l'orchestre guitare et flûte, le labo instrumental, la flûte à bec, les percussions brésiliennes, la Batucada ou l'atelier piano, le pian'êtré (improvisation au piano).

Si vous n'avez jamais osé vous mettre à la musique, ou si vous avez déjà eu une mauvaise expérience, si vous souhaitez acquérir plus de liberté dans votre pratique instrumentale, alors choisissez le pian'êtré ! Ou une autre de nos propositions !

Renseignez-vous et inscrivez-vous, en ligne de préférence dès à présent sur notre site polysons.net ou si impossible lors de la dernière permanence.

- Samedi 29 août à Riaillé, salle de La Mauvraie, de 10h30 à 12h30

Clôture des inscriptions le 31 août.



► Contact : 07.82.39.52.68 | Facebook : @coledemusiquepolysons | site : polysons.net

**DANSE**

## VAL'ON DANSE REVIENT À LA RENTRÉE

► Après une longue période de confinement et une pause estivale, l'association Val'On Danse reprendra son activité de danse de salon en septembre.

Les cours reprendront le 14 septembre et auront lieu chaque lundi soir (hors vacances scolaires) à la MCL de Freigné.

Les horaires sont les suivants :

- de 20h à 21h pour les cours débutants,
- de 21h à 22h pour les cours intermédiaires et avancés ou de 20h30 à 21h30 s'il n'y a pas de cours de débutants.

Les danseurs seront encadrés par un nouvel intervenant : Michel GOULVENT.

2 portes ouvertes auront lieu les lundis 14 et 21 septembre à partir de 20h30.

Si vous avez envie d'apprendre ou de vous perfectionner, n'hésitez pas à rejoindre l'association. Vous pourrez également la rencontrer au Forum des Associations, le 5 septembre à l'espace Paul GUIMARD.

► Contact : val.on.danse@gmail.com ou Cathy GUILLAUMEUX, présidente, au 06.48.27.13.77



## FORUM DES ASSOCIATIONS

### RENCONTREZ LES ASSOCIATIONS

► Le Forum des Associations est de retour pour une 2<sup>e</sup> édition.

Les associations vallonnaises vous donnent rendez-vous le **5 septembre**.

Une trentaine d'associations ont déjà confirmé leur présence. Elles vous présenteront leurs activités au travers d'un stand et de démonstrations.

Ce sera le moment idéal pour trouver une activité de loisirs, sportive ou culturelle et relancer l'activité associative après cette période de crise.

#### À l'attention des associations

Pensez à confirmer votre présence ou non via le formulaire qui vous a été envoyé par mail les 29 avril et 16 juin.

Le Forum des Associations se déroulera selon les conditions sanitaires en vigueur.

► Contact : associations@vallonsdelerdre.fr ou 02.85.29.33.00



## DIMANCHE 26 JUILLET

### ANNULÉE

**Guinguette des bords de l'Erdre**  
en partenariat avec le Comité des Fêtes de Freigné  
► 15h-19h, plan d'eau de Freigné

## VENDREDI 14 AOÛT

### Festival des Cons

organisé par les Nains de la Noë  
► 19h, plan d'eau du Piné, Saint-Sulpice-des-Landes

*Sous réserve de l'autorisation préfectorale et selon les règles sanitaires en vigueur*

## MARDI 18 AOÛT

### Don de sang

organisé par l'association des donneurs de sang de Vallons-de-l'Erdre (Saint-Mars-la-Jaille)  
► 16h-19h30, espace Paul GUIMARD, Saint-Mars-la-Jaille



## SAMEDI 22 ET DIMANCHE 23 AOÛT

### Concours canin annuel

organisé par Saint-Mars Chiens  
► Parc du Château de la Ferronnaye, Saint-Mars-la-Jaille

## SAMEDI 29 AOÛT

### Marche gourmande semi-nocture

organisée par le SMS Football  
10 km, 15 € par personne  
► 17h-19h, plan d'eau des Lavandières, Saint-Mars-la-Jaille

► Réservations avant le 15 août à sms44540foot@gmail.com ou au 06.46.65.00.35



### Grande soirée moules frites

organisée par le SMS Football animée par un DJ, sous chapiteau, sur place ou à emporter  
10 € par personne  
saucisses ou moules, frites, fromage, dessert

► à partir de 20h, plan d'eau des Lavandières, Saint-Mars-la-Jaille

► Réservations avant le 15 août à sms44540foot@gmail.com ou au 06.46.65.00.35

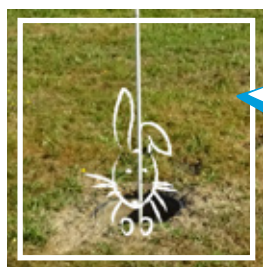
## DIMANCHE 30 AOÛT

### Guinguette des bords de l'Erdre

en partenariat avec le SMS Football et animée par Label Danse  
► 15h-19h, plan d'eau des Lavandières, Saint-Mars-la-Jaille

*Sous réserve de l'autorisation préfectorale et selon les règles sanitaires en vigueur*

J  
E  
U



Je me balade dans Vallons-de-l'Erdre, saurez-vous trouver où je me suis caché ce mois-ci ?  
Donnez votre réponse en message privé sur la page Facebook de la commune @CommunedeVallonsdeLErdre  
valontin

## RÉPONSE DU MOIS DERNIER :



Le conseil municipal d'installation des nouveaux élus et de l'élection du maire et de ses adjoints le 26 mai à l'espace Paul GUIMARD à Saint-Mars-la-Jaille